

Séance du 14 octobre 2025

RELEVÉ DES AVIS

Membres en exercice :

- ✓ 7 représentants de la collectivité
- ✓ 7 représentants du personnel (3 FO, 2 CGT et UFICT-CGT, 1 SAFPT, 1 CFDT INTERCO 51)

Membres présents avec voix délibérative (à l'ouverture de séance) :

- ✓ 4 représentants de la collectivité
- ✓ 7 représentants du personnel (3 FO, 1 CGT et UFICT- CGT, 1 SAFPT, 1 CFDT INTERCO 51)

Ouverture de la séance et constatation du quorum :

La séance est ouverte à 14h02 et le quorum pour tenir valablement la séance est constaté.

La secrétaire de la F3SCT pour l'année 2025 est Madame Déborah FLIX (syndicat CFDT).

Examen de l'ordre du jour et avis émis :

1. Adoption du procès-verbal de la séance de la F3SCT du 29 avril 2025 (vote)

Avis émis :

Pour : représentants de la collectivité, syndicat CGT et UFICT-CGT, syndicat FO, syndicat SAFPT, syndicat CFDT

Contre : -

Abstention : -

2. PAPERIPACT : STEP DEA (vote)

Comprend 38 mesures (+3 pour les réseaux)

- ⇒ Laboratoire
- ⇒ Station de lavage des sables
- ⇒ Espaces verts
- ⇒ Electricité
- ⇒ Machine
- ⇒ Chimique : livraison et atmosphère
- ⇒ Chute de hauteur

Avis émis :

Pour : représentants de la collectivité, syndicat CGT et UFICT-CGT, syndicat FO, syndicat SAFPT, syndicat CFDT

Contre : -

Abstention : -

3. PAPRI Pact : DUPAA- Archéologie (vote)

Comprend 18 mesures :

- ⇒ Pyrotechnique
- ⇒ Ensevelissement
- ⇒ Chaleur intense
- ⇒ Effondrement : rack
- ⇒ Incendie
- ⇒ Post fouilles

Avis émis :

Pour : représentants de la collectivité, syndicat CGT et UFICT-CGT, syndicat FO, syndicat SAFPT, syndicat CFDT

Contre : -

Abstention : -

4. Plan de circulation de la Station de lavage des sables (information)

5. Evènement : Duo-day (information)

6. Retour sur la visite F3SCT (information)

Présentation du rapport de la déchetterie de la Ville en Tardenois.

7. Registre santé et sécurité (information)

Examen des registres.

8. Divers (information)

Présentation :

- D'indicateurs de suivi sur les accidents du travail
- la formation : vérificateurs des EPI
- Les maitres d'apprentissage

9. Questions des organisations syndicales

Les réponses sont données lors de la séance

Clôture de la séance :

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été examiné, la séance est levée à 14h55.